



LES ARCHERS DU DONJON

SAINTE GENEVIEVE DES BOIS (91)

Numéro d'agrément FFTA 0891162

<http://archers-donjon-91.sportsregions.fr>



Organisent leur Concours en Salle 2 x 18m les 18 et 19 janvier 2025

Ouvert Para Tir à l'Arc le samedi 18 janvier à 9 h 00

Sélectif pour le Championnat de France et Scratch pour les Arc Nus

Lieu du concours : Gymnase Romain Rolland (parcours fléchés et voir plans joints).
Accès Parkings par rue des Ecoles ou Rue Romain Rolland
91700 STE GENEVIEVE des BOIS (près de la Gare)
48.38.41.51 N – 2. 19. 17. 85 E

Horaires des tirs : Samedi 20 janvier **9 h 00** **Priorité Para Tir à l'Arc**
14 h 00 - 17 h 30
Dimanche 21 janvier **9 h 00 - 13 h 30**

Ouverture du Greffe 1 h avant chaque départ
Inspection du matériel ¼ d'heure avant chaque départ.
Trois volées d'essai. Rythme AB CD

Inscriptions : **10 €** pour toutes les catégories, à faire parvenir par écrit à :
Jean Marc LEBEGUE
30, avenue Alsace Lorraine – 91700 SAINTE GENEVIEVE des BOIS
Téléphone : 06 74 68 57 77
Email : jm.lebegue@free.fr

Limite générale des inscriptions le 11 janvier 2025

Pour être maintenue, toute réservation doit être confirmée par son paiement reçu dans les 5 jours qui suivent.

Blasons : Selon réglementation officielle

Arcs Classiques : U11 en Ø 80 U13-U15 en Ø 60 U18 - U21-S1-S2-S3 en Ø 40
ou Trispot vertical sur demande

Arcs à Poulies U18 - U21- S1- S2 - S3 uniquement en Trispot vertical

Bare Bow et Arc droit U15 - U18 en Ø 60 U21-S1-S2-S3 en Ø 40 ou Trispot vertical sur demande

Récompenses : Remise des prix le dimanche à 17 h suivie du verre de l'amitié

Classements : Ils seront consultables sur notre Site ou sur la FFTA

VOUS DEVREZ PRÉSENTER AU GREFFE UN DES JUSTIFICATIFS PRÉVUS AU REGLEMENT
Il sera souhaitable de présenter au Greffe votre attestation de licence sur le support de votre choix

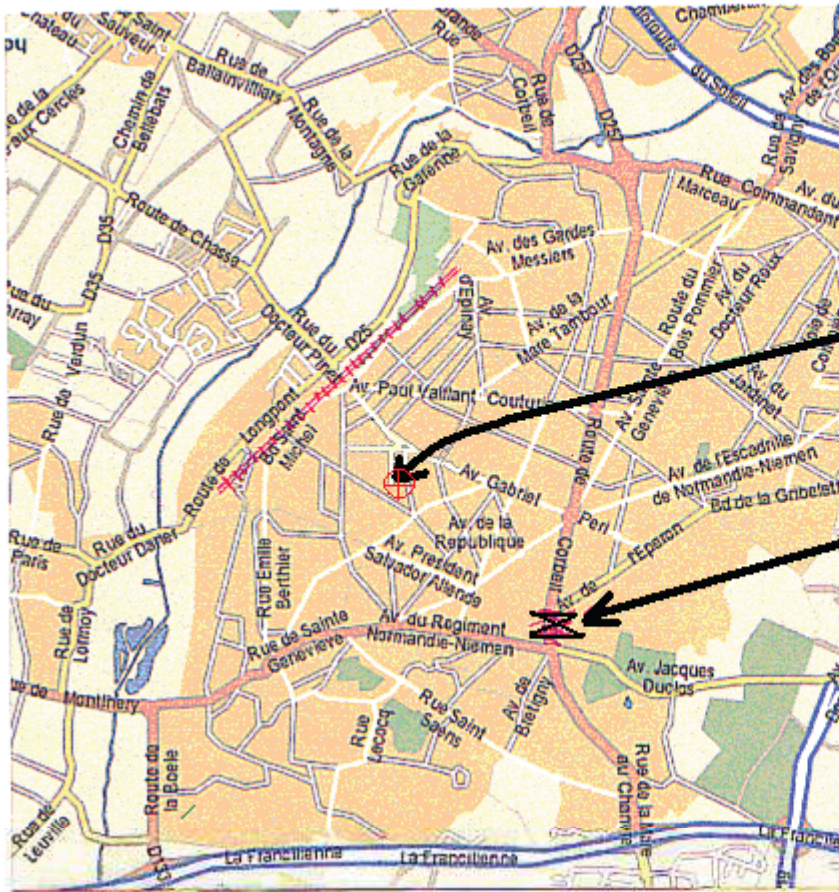
Une tenue blanche ou de Club sera appréciée. **Chaussures de sport obligatoires**

Les animaux ne sont pas admis dans le gymnase

L'usage de flèches carbone est laissé à l'entière responsabilité de l'utilisateur

BUFFET et BUVETTE

PENDANT TOUTE LA COMPETITION avec PRECAUTIONS SANITAIRES



*C'est là
Les Parkings
Rue des Ecoles
et
Rue Romain Rolland*

*Route barrée
le dimanche
matin car
Marché*

En ZOOM

PARKINGS
aux choix
↓
rue des Ecoles
ou
rue R Rolland

*C'est
là*





LES ARCHERS DU DONJON SAINTE GENEVIEVE DES BOIS (91)

Concours en salle 2 x 18m des 18 et 19 janvier 2025

Cie / Club:

Responsable des Inscriptions:

Adresse:

Tel: Adresse Courriel:



N°	Nom Prénom	N° Licence	Catégorie	ARME				Type de Blason	Départs Samedi 18			Départs Dimanche 19	
				CL	AP	BB	AD		Samedi 18			Dimanche 19	
				Class	Poulies	Bare Bow	Arc Drt		9 h 00	14 h 00	17 h 30	9 h 00	13 h 30
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
11													
12													
13													
14													

Nombre de tireurs: X 10 € = € par Ch èque à l'ordre de "SGS Tir à l'Arc"

Pour les réservations téléphoniques, merci de confirmer par écrit dans les cinq jours accompagné du règlement

À faire parvenir à: Jean Marc LEBEGUE: 30 rue Alsace Lorraine - 91700 STE GENEVIEVE DES BOIS - Courriel: jm.lebegue@free.fr

Les Archers du Donjon est une Section de Ste Geneviève Sports Agréée FFTA sous le N° 0891162



LES ARCHERS DU DONJON SAINTE GENEVIEVE DES BOIS (91)

Concours PARA TIR A L'ARC du 18 au 19 janvier 2025



Cie / Club:

Responsable des Inscriptions:

Adresse:

Tel: Adresse Courriel:



N°	Nom Prénom	CODE DE CLASSEMENT	CATEGORIE DE CLASSEMENT	N° Licence FFTA	ARME CL AP BB/ AD	Types de Blasons	Distance en Mètres	JOUR	HEURE	Assis Debout Fauteuil Potence	AIDES Monte en cible Dispose aide Demande Bénévole
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											
13											

Nombre de tireurs: X 10 € = € par Ch èque à l'ordre de "SGS Tir à l'Arc"

Pour les réservations téléphoniques, merci de confirmer par écrit dans les cinq jours accompagné du règlement

À faire parvenir à: Jean Marc LEBEGUE: 30 rue Alsace Lorraine - 91700 STE GENEVIEVE DES BOIS - Courriel: jm.lebegue@free.fr